

Arrondissement  
de MULHOUSE

## Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal

élus :  
33

Conseillers en fonction :  
33

Conseillers présents :  
19

Conseillers absents :  
14

Séance ordinaire du 12 décembre 2024  
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim  
(le douze décembre de l'an deux mille vingt-quatre)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

**Présents (19) :** Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT (*ne participe ni au débat ni au vote de la subvention pour la Passerelle*), Jean KIMMICH, Philippe WOLFF (*ne participe ni au débat ni au vote de la subvention pour la Passerelle*), Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM (*ne participe ni au débat ni au vote de la subvention pour l'Ecole de Musique*), Christophe EHRET, Dominique THOMAS Adriano MARCUZ, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Miné SEYHAN, Olivier BECHT, Véronique FLESCH et Alexandre DURRWELL

**Excusés (14) :**

Mme Barbara HERBAUT  
Mme Maryse LOUIS (procuration à Mme ADAM)  
M. Patrice NYREK (procuration à Mme FLESCH)  
M. Alain DREYFUS  
M. Raphaël SPADARO  
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)  
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme BAECHTEL)  
Mme Guileine LEVY  
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT  
Mme Bilge BAYRAM  
Mme Bérengère MICODI  
M. Sébastien BURGUY (procuration à M. DURRWELL)  
M. Lucas SCHERRER  
Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à Mme THOMAS)

-o-O-o-

### Point 6 de l'ordre du jour

#### Acomptes de subventions au titre de l'exercice 2025

Pour pallier les difficultés de trésorerie que pourraient rencontrer certaines structures régulièrement subventionnées par la Ville, il est proposé de voter des acomptes de subventions au titre de l'exercice 2025.

Ce vote permettra de mandater les sommes retenues dès les premiers jours de l'année 2025.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- d'allouer les acomptes de subventions suivants :

article 93020 / compte 65748

Administration générale de la Collectivité

- Amicale du Personnel Communal de la Ville de RIXHEIM ..... 7 000,-€

article 9330 / compte 65748

Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

- ASER Volley – Rixheim ..... 18 000,-€
- CSSL Basket – Rixheim..... 9 000,-€
- ASPTT Handball – Rixheim ..... 15 000,-€

article 93311 / compte 65748

Activités artistiques, actions et manifestations culturelles

- Ecole de Musique – RIXHEIM..... 20 000,-€
- Centre de Danse Cynthia Jouffre – RIXHEIM ..... 2 000,-€  
*au titre du Festival FIDJHI 2025*

article 93338 / compte 65748

Autres activités pour les jeunes

- Association LA PASSERELLE - Rixheim ..... 160 000,-€
- A.C.P.E. (Association du Centre Polyvalent d'Entremont) - Rixheim ..... 20 000,-€

- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2025.-

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme  
RIXHEIM, le 16 décembre 2024

Le Maire,



Rachel BAECHTEL

La Secrétaire de séance,



Sophie ACKER

**Voies et délais de recours**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **16 DEC. 2024**